

Sale boulot

Voyez, au verso, le triste travail de l'Association vaudoise des auditeurs et téléspectateurs (AVTA, affiliée à la Fédération romande des téléspectateurs et auditeurs, FRTA), «service de presse» hebdomadaire, livraison datée du 25 janvier, présentation façon Groupements patronaux vaudois (une page A4 diffusée tous azimuts, couleur bleue, au lieu du jaune des GPV); il est là reproduit en format réduit — dommage de consacrer de la place dans DP à une telle prose — mais «in extenso»: il fallait ça pour que vous puissiez juger sur pièces.

Donc, un règlement de comptes, un de plus, avec la SSR. Objet: la présentation sur les ondes du dépôt des référendums contre le nouveau droit matrimonial et contre la garantie des risques à l'innovation. Dans sa précédente missive (55), l'AVTA liquidait le travail des journalistes de la radio en six lignes péremptoires: pas de place à l'antenne pour les référendaires au moment du dépôt des textes. Sous-entendu: encore un coup de ces gauchistes infiltrés, de ces écolos au petit pied, toujours la même antienne.

Branlebas de combat à la radio — c'est un des effets voulus de ce genre de piques — on réécoute les bandes enregistrées, on demande aux journalistes concernés de recenser leurs interventions et celles des personnes interviewées les jours précédents. Et Daniel Favre, chef de la rubrique nationale, de répondre très officiellement à l'AVTA que l'équilibre «politique» a bien été sauvegardé sur la durée de la semaine cruciale.

Jusque-là, rien de bien excitant, direz-vous: ce genre d'escarmouches est monnaie courante; c'est

le jeu de la prise de parole, eu égard à la position de la SSR; est-il imaginable de limiter le droit à la critique... etc., etc.

Entièrement d'accord avec vous: coudées franches à l'AVTA! Dans les limites de l'honnêteté intellectuelle. Car la prose de l'AVTA est tout à fait révélatrice d'une tactique d'intimidation, qui ne date pas d'hier, et où tous les coups sont permis pour tenter de confisquer l'information et discréditer la SSR (ici, la radio).

Voyez jusqu'où peuvent aller l'AVTA et sa «rédactrice responsable», la très libérale France-Line Matile! Voilà une «association» qui se paie une tribune hebdomadaire, envoyée à tous les journaux (même à DP) et à un nombre respectable de notables, membres ou non — au total, un investissement pas négligeable en temps et en argent — et

SUITE ET FIN AU VERSO

SPÉCIAL

DP 761: encore une brochure!

La semaine prochaine, en lieu et place du numéro habituel de «Domaine Public», vous recevrez, sans autres frais de votre part, une brochure d'une trentaine de pages consacrée au nouveau droit matrimonial.

Il fallait bien un numéro spécial pour présenter, analyser et commenter une réforme, d'ores et déjà controversée, mais dont l'importance et la qualité doivent être mises en évidence. Avant la votation du 25 septembre prochain, cette petite somme permettra à celles et ceux qui le veulent bien d'éviter les pièges de la simplification hâtive et des slogans tous faits.

«Domaine Public» reprendra bien sûr son allure normale avec le numéro 762 qui paraîtra les 14/15 février.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 760 31 janvier 1985

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année (1985): 60 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz

760

Sale boulot

qui ne trouve qu'une réponse aux arguments d'une radio, réduite à la défensive plus souvent qu'à son tour face à des attaques sans nuances: «Nous portons une appréciation sur les émissions que nous entendons.» Alors, finalement, ces jugements définitifs sur la qualité du travail des journalistes de la SSR, ce n'étaient que des états d'âme passagers, de légers bilans partiels, une oreille qui traînait par là? Un peu faiblard, pour une «association vaudoise des téléspectateurs et auditeurs», M^{me} Matile!

Mais la légèreté ne s'arrête pas là. Tentant de justifier sa démarche, le «service de presse» de l'AVTA s'appuie sur la prétendue existence d'un «sentiment suffisamment répandu pour qu'il ne repose pas sur quelque fondement». Voilà le bouquet. Autrement dit: il n'y a pas de fumée sans feu. Inadmissible, et d'autant plus pénible que c'est l'AVTA elle-même et les milieux qu'elle représente, qui distillent cette fumée à longueur de communiqués tendancieux. Et c'est la même association, pcc M^{me} F.-L. Matile, qui prétend fixer les canons de la déontologie professionnelle à la SSR...

On en rirait finalement — dégustez les deux dernières lignes de conclusion — si ce sale boulot ne laissait, à l'usage, des traces dommageables pour l'ensemble des auditeurs et téléspectateurs. En fait, ce sont toutes les émissions portant la griffe de la SSR qui pâtissent de cette tactique de harcèlement, malgré la résistance des professionnels concernés. Car l'AVTA prépare le terrain, bien sûr, pour des interventions de poids (plus) lourds des cercles économiques et politiques, fondés (!) dès lors à se prévaloir d'un mécontentement ambiant pour s'impo-

ser devant les micros, placer leurs hommes (femmes, s'il y a lieu...), accaparer l'attention. Car cette radio (TV) ultra-compensée (en attendant mieux, c'est-à-dire une orientation délibérée) que l'AVTA appelle de ses vœux, ne peut que fatiguer par sa lourdeur, son manque de nerfs, sa timidité, alors qu'un climat de confiance suffisante (la critique, oui, mais honnête) lui permettrait de s'affirmer tout en respectant ses devoirs (concession).

Pas besoin d'aller chercher bien loin à qui profite cette désaffection à l'endroit d'une radio (TV) dont l'organisation et les structures, entre autres, auraient pu être le gage d'une certaine indépendance (personne n'est parfait): il y a des émetteurs plus malléables, avides de publicité, qui ne demandent que ça. Et la boucle est bouclée.

Décidément, oui: sale boulot, M^{me} Matile.

L. B.

SERVICE DE PRESSE AVTA, 24 JANVIER

Dans notre dernier Service de presse, nous regrettons que les informations d'un matin, concernant l'aboutissement de deux référendums fédéraux importants, n'aient été commentées par des tenants de la position gouvernementale. M. Daniel FAVRE, chef de la rubrique nationale (comprenez: "la rubrique fédérale"), nous demande d'informer nos lecteurs qu'à cinq reprises au moins les référendaires ont pu s'exprimer la même semaine sur les ondes de la radio romande. Dont acte avec remerciements. Nous portons une appréciation sur les émissions que nous entendons...

Mais nous profitons de cet échange de politesses pour proposer à M. Daniel FAVRE de faire observer certaines règles dans le choix des personnes interrogées sur des objets de ce genre. Nous avons eu trop souvent le sentiment d'être floués ces dernières années et notre réaction de la semaine dernière faisait apparaître une vieille irritation. Nous avons eu trop souvent le sentiment que certains milieux étaient privilégiés à la Sallaz: les antinucléaires, les antimilitaristes, les écologistes de diverses tendances, par exemple.

Nous l'écrivons comme nous le ressentons depuis longtemps. A ceux qui nous objecteront peut-être que nous livrons un procès d'intention, nous répondrons que ce sentiment est suffisamment répandu pour qu'il ne repose pas sur quelque fondement.

Pourtant, une certaine systématique ne devrait guère poser de problèmes: un référendum ou une initiative est déposé? Place aux référendaires ou aux initiants. Un parlement vote une loi ou un arrêté important? Place aux représentants des principales tendances, mais dans la même émission et pour un même temps d'antenne. Les résultats d'une consultation populaire sont-ils connus? Même règle. Un événement grave se produit ici ou là? Même règle.

Ce sont à la fois les contraintes de l'honnêteté intellectuelle et celles d'une radio monopolistique de droit public.

Brome: les picotements du syndicat

Genève, 8 novembre au matin, un nuage de vapeur de brome s'échappe de l'usine Firmenich. Cette fois-ci, on en est quitte pour la peur et quelques irritations des yeux.

Cette fuite, pourtant, n'a pas que des effets physiologiques.

Passons sur les rodomontades du Conseil d'Etat immédiatement après ce qui aurait pu être une catastrophe.

L'irritation semble avoir gagné le syndicat de la chimie (FTCP) qui, dans un communiqué, s'en prend pêle-mêle au commandant des pompiers, «coupable» d'avoir commis un rapport explosif sur le manque de coordination des services de secours et à une «certaine partie de la presse» qui se serait permis de donner prématurément des conclusions subjectives et unilatérales sur cet accident. En fait, la FTCP a des picotements à son image de marque. Syndicat fortement implanté dans la chimie genevoise, elle met l'accent sur la qualité des équipes de sécurité de l'usine Firmenich, sur la rapidité de leur intervention et, d'une manière générale, sur la sensibilité des travailleurs de la chimie aux problèmes de sécurité.

On veut bien croire la FTCP et on ne doute pas de la conscience professionnelle des collègues de Firmenich. Pourtant, l'opinion publique serait plus encline à faire confiance aux travailleurs de la chimie, si leur syndicat ne campait pas sur une position exagérément optimiste: «Tout va bien, occupez-vous de vos affaires!» Regrets, collègues de la FTCP, mais les activités de la chimie, dans la mesure où elles créent des effets et des dangers pour la population, ne peuvent relever des seuls rapports contractuels avec le patronat. Quant à l'action des pouvoirs publics dans une démocratie, elle est, jusqu'à nouvel ordre, susceptible de critiques.

Alors plutôt que de tirer à boulets rouges sur tous

ceux qui s'interrogent et de monopoliser le souci de la sécurité, la FTCP pourrait collaborer avec les groupes d'habitants inquiets et la presse qui cherche à faire son travail. Les syndiqués CFDT de l'énergie nucléaire en France ont déjà montré la voie; ils n'ont pas pour autant trahi l'idéal syndical, qu'ils n'ont pas confondu avec corporatisme étroit.

PS. Un qui a aussi des picotements, c'est le chef de la police. Dans une conférence de presse, il a affirmé que le rapport du commandant des pompiers n'était que oui-dire et que tant qu'il ne l'aurait pas lu, il n'en ferait aucun cas. Souhaitons à ce fin limier quelques loisirs pour cette lecture, avant qu'un prochain nuage ne s'étende sur la ville.

INVENTAIRE

Où l'armée donne de la voix

La Dipra (Division presse et radio du Département fédéral de justice et police) n'a pas de chance. Le journal «Schweizer Woche», daté du 9 novembre 1984 et produit pendant l'exercice de défense générale 1984, vient d'être en partie reproduit dans le mensuel bernois «Provinz» (12). La mention, en trois langues, «A l'usage exclusif du service» n'a pas été omise.

DP (695) a déjà parlé de cette presse de circonstance, pas destinée au public. Il existe une autre presse militaire; celle qui reçoivent les troupes en service, outre la presse qui s'adresse à des catégories spécifiques de soldats.

Quelques titres de journaux de troupes: *A la Une*, *Attacco*, *Start 32*, *Vista*. A l'époque du service actif 39-45, grande renommée pour certaines de ces publications, par exemple pour «Noir sur Blanc», journal du Régiment de Fribourg, rédigé par Roger Nordmann.

En fait, on recense plus de trente périodiques militaires dans les catalogues de «supports» publicitai-

res. Une minorité seulement de ces publications juge nécessaire de faire contrôler son tirage. C'est le cas du moniteur de la presse militaire suisse, la plus que centenaire «Allgemeine Schweiz. Militärzeitschrift ASMZ» (31 539 exemplaires). Sa lecture est jugée indispensable par tous ceux qui veulent être au courant de l'actualité militaire suisse.

Le principal organe en langue française est «Notre armée de milice» (15 874 exemplaires). Il y a dix ans ce mensuel a élargi son cadre rédactionnel et abandonné son ancien titre «Le Sous-officier romand et tessinois». L'audience a alors augmenté.

Organe militant en faveur de l'armée, «Schweizer Soldat + FHD» a un tirage légèrement supérieur à 9000 exemplaires.

Deux revues générales, la «Revue militaire suisse» (3108 exemplaires) et «Rivista militare della Svizzera italiana» (pas contrôlé) s'adressent principalement aux officiers.

D'autres périodiques, dont nous citons quelques titres en français, ont pour cibles des lecteurs bien profilés: *Le soldat du génie*, *La forteresse*, *Le fourrier suisse*, *Le cavalier romand*, le *Bulletin de la Société valaisanne de la Société suisse des officiers*, le *Bulletin militaire vaudois*.

Bien entendu, ne pas oublier les organes techniques pour acheteurs d'armes. Nous en connaissons deux en Suisse, chacun paraissant en plusieurs langues: «Armada international» (Zurich), «Revue internationale de défense» (Genève).

Et n'ayons garde d'omettre un périodique très particulier, «Offensif». Paraissant depuis plus de douze ans, cette revue a deux éditions (allemand et français-italien); elle est éditée par le groupe marxiste-léniniste, fondé il y a plus de vingt ans à Lausanne et qui publie le mensuel «Octobre». Une approche générale très militariste, doublée d'une forte opposition à la politique des deux grands qui «prétendent guider le monde». Réalité suisse (jusqu'ici) intangible.

CHÔMAGE

Alarme incomprise

Le 15 janvier dernier, l'OFIAMT publie son communiqué mensuel sur la situation du marché du travail. A fin décembre dernier, on comptait 37 824 chômeurs inscrits auprès des offices du travail en vue d'un placement, soit 1845 de plus que le mois précédent et 5572 de plus qu'une année auparavant. C'est donc à 34 093 chômeurs complets et à 3731 «personnes partiellement sans emploi» que M. Furgler a pu adresser ses vœux si chaleureux sur les ondes de la radio-télévision dans son allocution de Nouvel-An.

Taux de chômage à fin 1984 en Suisse: 1,2% (soit 1,1% chez les hommes et 1,5% chez les femmes). Moyenne annuelle 1984: environ 35 000 chômeurs, soit 7000 (ou un quart) de plus qu'en 1983. Les chiffres publiés il y a une quinzaine de jours avaient de quoi troubler: ils indiquent en effet un niveau record du chômage de l'après-guerre. Du coup, les journaux évoquent les années trente, et les lecteurs s'interrogent; où en est donc cette reprise soi-disant amorcée en 1984 et destinée à gagner l'ensemble de l'économie dans le courant de 1985?

TIR DE BARRAGE

Sentant le danger de telles analogies avec LA crise et de telles questions sur l'avenir immédiat, les milieux patronaux déclenchent aussitôt un violent tir de barrage. La «NZZ» ouvre le feu dans son édition du 19/20 janvier déjà, et la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes) prend le relais dans sa «Revue des faits de la semaine» datée du 22 janvier 1985.

L'unité de doctrine est d'emblée parfaite, et l'argumentation identique: le record enregistré à fin

décembre 1984 s'explique trop facilement pour en être véritablement un — de record donc. Voyez-vous, mon cher, avec cette obligation de s'assurer étendue à tous les salariés depuis le 1^{er} janvier 1984, n'importe qui s'inscrit au chômage, y compris ceux (les étrangers) et celles (les femmes) qui auparavant rentraient à la maison et délestaient le marché du travail sans faire de bruit, comme de gentils travailleurs compréhensifs. Souvenez-vous, mon cher, cette récession que nous avons connue en 1975/76: 300 000 postes ont disparu, sans que l'effectif des chômeurs dépasse jamais 32 216 (mémorable pointe atteinte à fin février 1976).

Traduisez: la nouvelle assurance-chômage a créé des chômeurs. Naturellement. Comme l'assurance-maladie a révélé des patients, l'AI des handicapés, l'assurance-accidents des pépins. Fallait y penser, et oser le dire. Les patrons ont eu cette audace sans susciter à notre connaissance de réaction trop vive dans la presse syndicale, qui a repris le communiqué tiré par l'Union syndicale suisse de celui de l'Agence télégraphique suisse, laquelle agence a repris d'on ne sait où l'idée que le record de décembre tenait «à des raisons saisonnières notamment».

A VUE, DANS LE BROUILLARD!

Au total, c'est bien la «Schweizerische Handelszeitung», proche des milieux patronaux comme il se doit pour un hebdomadaire économique et financier, qui a fourni dans son édition du 17 janvier le commentaire le plus substantiel de la situation, sous la plume de son collaborateur Richard Schwertfeger, par ailleurs hôte régulier des colonnes du journal alémanique de la FTMH. L'auteur y met en évidence les graves carences de la statistique officielle, qui ne permettent pas même de déterminer les catégories de travailleurs «à haut risque», c'est-à-dire les plus menacées par le chômage.

Ainsi, on ne sait pas si le chômage des jeunes sévit

aussi en Suisse, on ignore tout de la relation entre le niveau de formation et le taux de chômage, on n'a plus calculé depuis 1981/82 la durée moyenne des prestations, on n'a aucune donnée sur la proportion des personnes se trouvant pour la première fois sans emploi, ni donc sur celles des chômeurs «récidivistes»; et bien entendu on ne dispose que d'évaluations divergentes selon les sources à propos de l'effectif réel des chômeurs, non inscrits compris. Bref, ça gouverne à vue dans le brouillard, comme l'avait d'ailleurs prévu l'OFIAMT, qui signalait le danger et désignait les responsables, et cela dès 1980 en des termes tout à fait clairs: «Tous les efforts d'amélioration (de la statistique du travail, Réd.) qui sont faits ne porteront que peu de fruits s'il manque de bonnes dispositions à coopérer aux enquêtes de la part des personnes, des entreprises et des services publics qui y sont associés» (OFIAMT: «Politique concernant le marché du travail en Suisse», t. II, p. 358).

De toute évidence, la menace s'est avérée bien réelle, vu les résistances combinées des patrons face à l'autorité publique et des cantons face à la Berne fédérale. Et comme on sait, les systèmes d'information statistique PLASTA (marché du travail) et SIAC (assurance-chômage) en sont toujours à l'ère de l'essai-pilote dans les cantons de Berne, Soleure, Argovie et les deux Bâle.

MOBILITÉ, MOBILITÉ...

Quoi qu'il en soit de la description statistique de la réalité, les patrons, eux, ont une solution, toujours la même en vérité: la mobilité, géographique et professionnelle s'entend, des travailleurs, qui doivent apprendre à bouger — tout comme les employeurs doivent se mettre à innover. Le patronat compte manifestement sur la nouvelle assurance-chômage pour financer le recyclage du personnel. Il n'y aurait rien à redire à cela si, dans sa lutte obsessionnelle contre les abus, Berne ne

proposait pas déjà une modification de l'Ordonnance sur l'assurance-chômage, tendant à supprimer les prestations versées aux personnes en formation pour les jours où elles n'auraient pas de cours, à moins qu'elles rendent vraisemblable qu'elles occupent ces journées à «faire leurs leçons»!

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Et pendant que les administrations fédérale et cantonales fignoient la législation (en prévoyant de l'améliorer sur plusieurs points il est vrai), l'écart entre les offres et les demandes d'emploi enregistrées auprès des offices ne cesse de se creuser, spécialement dans le secteur tertiaire, et dans le canton de Vaud, plutôt mal loti en Suisse romande à cause de l'orientation radicalement agro-viticole du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce (le travail et la formation professionnelle n'ont pas droit à une mention dans le titre, tout un non-programme). A fin décembre 1984, on comptait dans le canton de Vaud 22 places vacantes (toutes à plein temps) pour 2919 chômeurs (dont 2680 «complets»), soit un poste offert pour 133 demandeurs... Il est vrai que malgré sa politique économique dynamique, le canton de Neuchâtel, avec son 2,5% de chômage, offrait à la fin de l'an dernier... zéro place vacante pour 2079 sans emploi.

L'OFIAMT prévoit «une légère amélioration» de la situation dans le courant de cette année. En langage technocratique, le taux de chômage reculera de 1,1% à un pour cent tout rond. Cela veut dire 31 000 chômeurs, dont plus du tiers dans l'administration, la vente et le tourisme, et un dixième dans le secteur médico-social et l'enseignement.

Comme la société, le chômage se tertiarise. Qui oserait encore parler du secteur des services comme du réservoir sans fond de places de travail?

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SUISSE, DÉCEMBRE 1984: SITUATION ET ÉVOLUTION

Caractéristiques	Décembre 1984	Variation par rapport			
		Novembre 1984		Décembre 1983	
		absolue	en %	absolue	en %
A. Demandeurs d'emploi, en tout (= 1a + 1b = 2a + 2b)	40 715	+ 1 898	+ 4,9	+ 6 062	+ 17,5
1. Selon le statut professionnel					
a. Chômeurs, en tout	37 824	+ 1 845	+ 5,1	+ 5 572	+ 17,3
55,9 % hommes	21 145	+ 1 703	+ 8,3	+ 1 532	+ 7,8
44,1 % femmes	16 679	+ 142	+ 0,9	+ 4 040	+ 32,0
dont: 90,1 % chômeurs complets	34 093	+ 1 789	+ 5,5	+ 3 713	+ 12,2
59,2 % hommes	20 199	+ 1 691	+ 9,1	+ 996	+ 5,2
40,8 % femmes	13 894	+ 98	+ 0,7	+ 2 717	+ 24,3
68,8 % Suisses	23 453	+ 1 209	+ 5,4	+ 2 187	+ 10,3
31,2 % étrangers	10 640	+ 580	+ 5,8	+ 1 526	+ 16,7
9,9 % partiellement sans emploi ..	3 731	+ 56	+ 1,5	+ 1 859	+ 99,3
25,4 % hommes	946	+ 12	+ 1,3	+ 536	+ 130,7
74,6 % femmes	2 785	+ 44	+ 1,6	+ 1 323	+ 90,5
2. Selon le temps de travail désiré					
a. Demandeurs d'emploi à plein temps	37 076	+ 1 877	+ 5,3	+ 4 555	+ 14,0
dont: 59,3 % hommes	21 982	+ 1 721	+ 8,5	+ 1 407	+ 6,8
40,7 % femmes	15 094	+ 156	+ 1,0	+ 3 148	+ 26,4
b. Demandeurs d'emploi à temps partiel ..	3 639	+ 21	+ 0,6	+ 1 507	+ 70,7
dont: 23,2 % hommes	843	- 3	- 0,4	+ 377	+ 80,9
76,8 % femmes	2 796	+ 24	+ 0,9	+ 1 130	+ 67,8

Université: l'appétit des industriels

Et de deux! Après l'industrie des machines, l'industrie chimique. Nous mentionnions (DP 759, «Blocage et ornières») les préoccupations de la Société suisse des constructeurs de machines face à la pénurie d'enseignants dans les disciplines (écoles polytechniques) présentant un intérêt direct pour la branche. Et de proposer le transfert de postes d'autres secteurs de l'enseignement polytechnique vers ces disciplines...

Quelques jours plus tard, le président de la Société suisse des industries chimiques, dans une interview télévisée, reconnaissait la bonne qualité de l'enseignement de la chimie dans les universités, regrettant tout de même une certaine dispersion des efforts — multiplication des instituts — ces dernières années. Et de regretter, dans la foulée, la perte du représentant de l'industrie chimique au conseil de fondation des écoles polytechniques: une

lacune, selon lui, à combler rapidement et qui a déjà donné lieu à une note de ladite société au Conseil fédéral.

Comprenons-nous bien! Il ne s'agit pas ici de défendre une politique d'enseignement et de recherche totalement coupée des besoins de la société, déterminée par la seule volonté de quelques mandarins. Des limites financières imposent de réexaminer périodiquement le bien-fondé des efforts consentis dans les différents secteurs de la recherche. Il n'y a aucun crime de lèse-science à pratiquer de la sorte. Finalement, le développement scientifique dans tel ou tel domaine relève parfois de la mode ou de la force de conviction d'un individu; les branches mortes ou malades existent et il faut savoir tailler.

Cette tâche — choix des directions de recherche et répartition des moyens financiers et en personnels — appartient en priorité à la communauté universitaire. Mais si cette dernière se dérobe, alors les interventions à la sauce métallurgique ou chimique se multiplieront.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Un homme et une femme

A supposer que navré (au sens moyenâgeux du terme: «Beau neveu, dit l'Empereur à la barbe fleurie, vous voilà tout navré!») par la lecture du grand livre, mais du terrible livre de Pierre Katz, *La ligne du Destin*, vous vouliez vous reconforter avec un récit non moins original, mais... comment dirais-je? ... moins déprimant, je vous recommanderais fort *Martin des Amériques*, de Marie-Magdeleine Brumagne.

Voici deux ou trois ans, Marie-Magdeleine Brumagne avait fait paraître un livre qui avait connu un énorme succès, et jusqu'au-delà de nos frontières: *La Poudre de Sourire*, interview de la Valaisanne Marie Métrailler. Mais enfin, c'était une interview

— et jusqu'à quel point l'interviewée, hors du commun, présence exceptionnelle et extraordinaire, n'avait-elle pas le principal mérite d'une parfaite réussite? L'auteur était-elle capable d'écrire, si j'ose dire, un livre de son cru? *Martin des Amériques* ou *le temps d'un battement de cils* donne à cette question une réponse convaincante.

De quoi s'agit-il? En principe, du sujet le plus banal, d'un amour, de la rencontre d'un homme et d'une femme. Mais nous sommes ici aussi éloignés que possible de toutes les histoires d'«amour» dont tant de romanciers nous accablent.

Ici, les références sont Abellio (et c'est-à-dire Fabre d'Olivet, et c'est-à-dire Pythagore, qui écrivait: «Tout est sensible» — et donc Nerval: «Respecte dans la bête un esprit agissant / Chaque fleur est une âme à la nature éclose / Un mystère d'amour dans le métal repose / Tout est sensible...») Et Maître Eckhardt, le mystique rhé-

nan, qui prononçait ces paroles magnifiques et scandaleuses: «Je préférerais l'enfer avec le Christ au paradis sans le Christ» — c'est-à-dire sans l'amour. Et cet évangile selon saint Thomas («apocryphe»), retrouvé en 1948, dans lequel on voit Jésus confier à Thomas trois maîtres-mots, qui seraient, selon les commentateurs: «Je suis toi» — autrement dit, l'affirmation du pouvoir de l'amour de rompre le maléfice de l'altérité, qui fait que l'autre m'est irrémédiablement étranger... Et Swedenborg, et d'autres encore, tous des «illuminés»; tous des «occultes» ou des tenants de l'ésotérisme, c'est-à-dire croyant en d'autres pouvoirs que ceux de la raison; proclamant la toute-puissance de l'amour qui irradierait toute la création et ferait fi et du temps et de l'espace...

Ce serait une erreur, toutefois, de croire que le livre de Marie-Magdeleine Brumagne est un livre obscur ou réservé au petit nombre des initiés. C'est une histoire toute simple et très belle: une femme rencontre un homme, d'abord en Suisse, puis deux ou trois jours en Amérique. Puis ils se quittent pour sans doute ne plus se revoir — et pourtant l'un et l'autre expérimentent qu'ils ne sont pas séparés et qu'ils ne le seront jamais — lisez *Martin des Amériques*.
J. C.

PS. J'ai fait erreur, dans le dernier DP. Il y a bel et bien une *Association suisse des Amis de l'Afghanistan* (15, ch. du Levant, 1005 Lausanne; tél. 22 04 20; Ccp 10 - 157 53). Il semble qu'elle se sente tenue à beaucoup de discrétion, crainte de ne plus pouvoir acheminer des secours vers les régions concernées...

MOTS DE PASSE

Psys-aller

A tout hasard et pour simplifier on photocopie ses affects sur la génération suivante.

Domaine Public 750-759

Onzième livraison de l'index (tous les dix numéros) des textes parus dans ces colonnes, comme promis à nos lecteurs. Cette semaine, DP 750 (8.11.84) à DP 759 (24.1.85).

ORGANISATION POLITIQUE, DÉMOCRATIE

756 (8). Communications. Un département fédéral aux abonnés absents (transports, communications et énergie).
757 (1). Le cornet à dés (la Suisse et le réformisme) (A. G.).
758 (3). Donnant donnant. En toute collégialité (Egli, Delamuraz et Rothenthurm).

Fonctionnement de la démocratie

750 (4, 5). Séraïl politique. Cherchez la femme! («politique au féminin»).

754 (4, 5). Démocratie économique. Le droit de regard des actionnaires.

756 (3). Démocratie bourgeoise. L'intrus électronique (vote au National).

759 (5). Paolo Bernasconi. Des économies contre l'Etat de droit.

Urnes

754 (1, 2). Progrès social. 1984: le tunnel (votations sur initiatives).

754 (2, 3). Surveillance des prix. Les urnes, les patrons et la démocratie.

754 (2). Initiatives. Du bon usage des défaits (protection efficace de la maternité).

755 (2, 3). Urnes à tous prix. La démocratie sweepstake.

757 (4, 5). Septembre 1984. Une majorité contre Kaiseraugst (analyse Vox).

Partis

750 (3). Libéraux genevois. L'esprit des années trente.

751 (6, 7). Extrême droite française. Le Pen pris au mot (fac-similé de l'arrêt du Tribunal de grande instance d'Amiens).

752 (8). Socialistes. Nouveau départ (congrès de Saint-Gall).

753 (4). Zurich. La droite rappelée à l'ordre.

759 (7). Partis. La culture ne paie pas (enquête «Repères»).

Cantons

754 (3). Berne. Le Conseil éclaté (élections).

754 (6, 7). Cantons-Confédération. Sous les comptes, la politique (modèle de comptes).

755 (7). L'histoire par le petit bout de la lorgnette (Grand Conseil genevois).

757 (6, 7). Scènes de la vie parlementaire. Relations fiscales entre la France et la Suisse: des lobbies au travail (cantons face aux Chambres) — Annexe. Une trentaine de millions dans le bleu (imposition des frontaliers, tableau).

759 (8). Jeux de frontières. Gilbert Coutau contre les cantons romands (convention de double imposition) (A. G.).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

750 (1). Un joujou patronal (conjoncture).

751 (1). La faim, l'écran et le miroir (J. D.).

753 (1). L'union fait le budget (des organisations de consommateurs aux organisations de salariés) (Y. J.).

753 (6, 7). André Gorz. Maîtriser la troisième révolution industrielle (exposé) — Annexe: bibliographie de Gorz.

755 (5). Croissance genevoise. Tout avoir à la fois.

755 (8). Privatisation. Moins de P et T!

757 (8). *Courrier*. Les limites du développement: un sujet tabou? (cf. DP 755) (René Longet).

759 (1). L'œil de Washington (sur la Suisse) (Y. J.).

SECTEURS ÉCONOMIQUES

750 (4, 5). Agriculture: sixième rapport. Pas trop fiers, mais bien contents.

750 (5). Sports. Le prix du spectacle.

754 (5). Nestlé. La bonne marche des affaires.

759 (5). Industrie des machines. Blocage et ornières.

Banques

753 (4). Soucis. Fièvres bancaires (UBS et Phillips and Drew).

755 (6). C'est la vie. A la carte (Catherine Dubuis).

755 (6, 7). Pizza connection. Chiasso, c'est fini.

757 (4, 5). Farmer-Crédit Suisse. Qui s'appuie, s'copie.

759 (5). Les «affaires» tessinoises.

Informatique

758 (4, 5). Informatique à l'école. Le don d'abord.

758 (4). Fac-similé. Cherchez l'erreur! Les mois de bonté d'IBM.

758 (5, 6). Genève. Deux ans d'études.

758 (5). Sprint. Avantage aux Latins!

758 (6). Massachusetts. Le savant et la mode (interview de J. Weizenbaum dans le «Nouvel Observateur»).

ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES

750 (2, 3). Environnement. Déchets: jamais détruits...

755 (8). Seveso, Mexico, Bhopal. L'homme, une machine fiable.

758 (2, 3). Mort des forêts. Les conseillers entre deux urnes.

Trafic

750 (1). Gros sous et lobbies. Transports: une autre voix.

751 (8). Encore un cadeau à la route. Tarifs CFF: un goût de bouchon(s).

755 (3). Transport. Prix verts.

758 (1). Les «gros culs» nous les cassent (J. D.).

758 (2). Pollution, catalyseurs et rabais fiscaux. Un peu de logique, svp!

759 (2, 3). Coûts sociaux. Les transports publics contre la pollution.

Energie nucléaire

754 (1). Attention, danger, déchets! (radioactifs dans 10 000 ans).

755 (1, 2). Super-Phénix: le vent tourne (L. B.).

755 (1). Le coq et l'autruche. Armes nucléaires franco-suissees...

Logement

752 (4, 5). Locacasa. Faire échec aux congés-ventes — Annexe. Sur le terrain. Berne au front.

756 (2). Locacasa. Le mystère des intérêts.

757 (2). *Point de vue*. Locacasa: mi-chair, mi-poisson - Réponse. Pas la panacée, mais...

SANTÉ, POLITIQUE SOCIALE

752 (7). Psychiatrie à Genève. Après les médecins, les administrateurs.

753 (3). Clientèle non chômeuse à vendre. La santé n'a pas de prix.

754 (2). Deuxième pilier. L'expérience suédoise.

756 (1, 2). Arbitres et patrons (protection contre les licenciements) (F. B.).

Coûts de la santé

751 (2). Pierre Gilliland. Assurance-maladie: voyons les choses en face! («Le modèle FAF»). M.-H. Amsler).

753 (2). Santé. Après l'angoisse, la facture (modèle).

759 (6). Santé. Le ménage hospitalier romand.

Maternité

750 (8). Protection de la maternité. L'inégalité face à la grossesse.

755 (6). Assurance-maternité. On achève bien les promesses.

Femmes et inégalités

755 (4). Hommes-femmes. Les horlogers respecteront la Constitution.

755 (4, 5). Egalité. Ce n'est qu'un début...

758 (6, 7). Vendeuses en Valais. Ce n'est qu'un début...

759 (4). Egalité des salaires. Un coup de main aux femmes (initiative parlementaire Y. Jaggi).

759 (6). 10^e révision de l'AVS. La non-solution radicale.

INSTRUCTION PUBLIQUE, ÉDUCATION

751 (2, 3). Initiative vaudoise. Scolairement dit (A. G.).

753 (4, 5). Débat scolaire vaudois. La démocratie cynique (A. G.).

754 (3). Ecole vaudoise. La réforme réformée (A. G.).

Voir aussi *informatique*.

JUSTICE, POLICE

753 (3). Prisons vaudoises. Le retour du major (Hentsch Michel).

753 (3). Visite. Un pénitencier pas comme les autres (Witzwil).

ARMÉE, SERVICE CIVIL

752 (1, 2). Zorro n'est pas arrivé (Hayek-Leopard).

756 (4, 5). Chars. Défense Nationale: les besoins de l'industrie.

756 (5). Défense générale. Fantasmia (A. G.).

COMMUNICATION

750 (4). Radios locales. Tenir cinq ans.

750 (8). Médias. Indispensable bréviaire («Cinéma, radio, télévision», D. Diserens et B. Rostan).

752 (6). 2 décembre. Radio-TV: le calme avant la tempête.

757 (5). Emmanuelle. La TV suisse occupe le terrain.

758 (8). Décodage. Canal plus (A. G.).

758 (8). TV. Coup de maître («Tell Quel»).

759 (2). «Blick für die Frau». Lectrices, à vos marques!

DIVERS

752 (2). Trésor. La pioche baladeuse (cathédrale Saint-Pierre à Genève).

756 (6). P. A. Epistolier malgré lui (l'après-Migros de P. Arnold).

758 (3). Plastique. Il y a carte et carte (argent en plastique). Cern

752 (2, 3). *Débat*. Le Cern, la recherche et le progrès (à propos de «La Quadrature du Cern») (E. B.).

754 (8). *Débat*. L'impasse de la rationalité (réponse de P. L. à E. B.).

Cosmos

750 (2). *Point de vue*. Quand votre cosmos fait boum (G. M.).

753 (5). *Débat*. Horizons cosmologiques (P. L.).

756 (7). *Débat*. Cosmos à gogo (G. M.).

HORLOGERIE

L'Angelus de Milliet

M. F. Milliet, président du conseil d'administration de la société horlogère née de la fusion SSIH-ASUAG, consacrait la moitié de son temps à cette activité; l'autre, à l'entreprise pharmaceutique dont il est le PDG. A l'heure de sa Swatch, une aspirine tous les deux jours! Selon toute vraisemblance, il sera condamné à l'aspirine tous les jours; on lui cherche un successeur, car l'horlogerie suisse devrait changer de propriétaires, les nouveaux maîtres amenant leur personnel dirigeant.

M. Arnold, ancien patron de la Migros, a été présenté et a accepté. C'est un homme de caractère; il a développé le secteur non-food de la Migros et, s'étant cassé la jambe, il a profité de son immobilité pour s'initier à l'informatique, sur laquelle il a écrit un livre. Bonne préparation donc pour affronter ce terrain glissant: puisse-t-il ne pas s'y casser l'autre jambe.

De toute façon, vu ses engagements actuels (président du conseil d'administration de Migros, président et administrateur-délégué du Kongresshaus de Zurich, vice-président des CFF où il préside la commission planification et investissements, conseil d'administration de Swissair, président de Reederei, d'Hotelplan et de la Fondation Signal de Bougy; on le trouve aussi à Electrona, au groupe Schmidheiny, à Eternit et auprès d'associations d'intérêt public, Centre paraplégique, Pro Infirmis, notamment), de toute façon donc, même avec des allègements, M. Arnold ne pourra consacrer à l'horlogerie qu'un mi-temps.

Certes, un président, c'est un coordinateur, un homme de décision, un entraîneur. Curieux tout de même qu'on en ait fait et qu'on veuille en faire dans l'horlogerie, une fonction à mi-temps.

M. Arnold a 63 ans. La reprise du groupe, vu les sommes en jeu, se fera par étapes: pas de majorité nouvelle avant 1987! M. Arnold, engagé, se donne cinq ans pour réussir. La moitié de son mandat serait donc en porte-à-faux. On comprend donc qu'il ait mis les points sur les «i».

QUE VEULENT LES BANQUES?

Depuis 1983, les banques détiennent le 98% du capital social (300 millions) du groupe. A en juger par les résultats et les chiffres d'exportation, des progrès ont été enregistrés. Pourquoi donc cette hâte à se dessaisir de cette entreprise à convalescence encore fragile?

L'explication la plus vraisemblable: c'est que les banques ne veulent plus financer, avec de nouveaux capitaux, les investissements encore nécessaires. Comme prêteurs, peut-être. Mais la casquette à double fond d'actionnaire majoritaire et de banquier est lourde, trop lourde à porter. D'où le délestage.

Mais pourquoi dans de si mauvaises conditions? Voyez les indiscretions calculées, voyez la mise en cause de la gestion d'Omega dont on ne sait si elle

est l'objet de règlements de comptes internes ou d'un marchandage avec les acheteurs éventuels. Certes, la facture est lourde pour les acheteurs. La prise de majorité, autour de 50% du capital social, représente quelque 200 millions: pas à la portée de n'importe qui! D'où la nécessité de regrouper les investisseurs (Burroughs, Metteler, Schmidheiny, Hilti). D'où le rôle confus du bureau Hayek, dont on ignore s'il est expert ou intermédiaire, ou associé des acheteurs. Et un arrière-plan de jeunes loups désireux de passer des exercices de caisse à sable aux manœuvres sur un terrain grandeur nature.

Lors de l'intervention de 1983, les banques, notamment leurs leaders, la SBS et l'UBS, ont fait valoir leur rôle de sauveteurs. Ce rôle de saint-bernard a été une des images auréolées d'avant le vote sur l'initiative bancaire.

Aujourd'hui, terminé, le gobelet de rhum. On joue à grosses mises autour du tapis vert.

On voit, comme dans un film, les joueurs, les jokers, les millions.

Mais on ne voit pas: les travailleurs, les syndicats, les régions et les cantons.

A. G.

EN BREF

Question délicate: y a-t-il une parenté entre l'attitude des électeurs bernois il y a quelques mois à l'égard de l'achat d'un immeuble pour abriter des réfugiés et le référendum contre la construction d'un bâtiment pour l'école de langue française? Le prétexte dans les deux cas est le même: le projet est trop coûteux. Mais la réaction s'arrête-t-elle vraiment là?

* * *

Anny Klawa-Morf vient de fêter son 91^e anniversaire. La rédaction féminine de l'émetteur culturel bernois «Radio Förderband» lui a consacré une émission. Pendant près de deux heures, beaucoup de souvenirs, évocations d'une vie consacrée à

l'émancipation des travailleurs. A ce propos, combien reste-t-il de Suisses qui ont mangé des spaghetti avec Mussolini et qui ont fréquenté le ménage Lénine? C'est le cas, étonnant, d'Anny Klawa. Rappelons pour l'occasion que Mussolini, rédacteur à l'«Avanti», était un des orateurs à la fête zurichoise du 1^{er} mai 1913.

* * *

«Au fait», une nouvelle émission de la Télévision suisse alémanique avec téléphones des auditeurs, sur le modèle de «Table ouverte», de la Télévision romande, vient de consacrer son émission du 20 janvier aux méthodes toujours plus agressives des œuvres d'entraide à la recherche de fonds. Le sujet est très actuel en Suisse puisque c'est le pays le plus généreux, paraît-il.